



CONFÉRENCE DES MAIRES
**PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
BRUCHE MOSSIG
(PCAET)**

21 octobre 2020

ORDRE DU JOUR

1. PETR & stratégie Climat-Air-Energie
2. Plan Climat Bruche Mossig
 - a) Contexte
 - b) Définition
 - c) Elaboration (Pilote PETR)
 - I. Diagnostic
 - II. Stratégie
 - III. Programme d'action
3. Echanges sur la mise en œuvre (Pilotes Collectivités)

LE PETR EN TRANSITION



Transformation

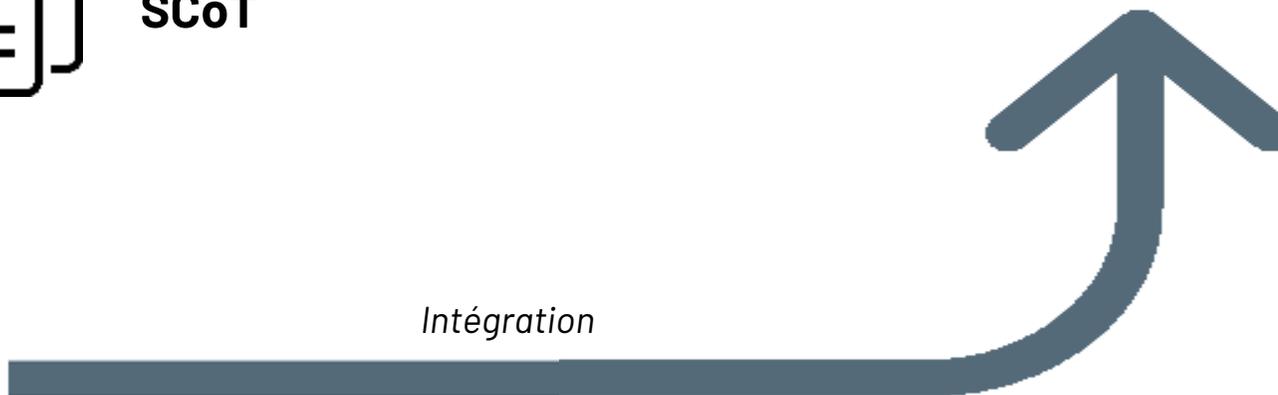


SCoT



PAYS
Bruche Mossig Piémont

Intégration



LE PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Un réchauffement climatique déjà à l'œuvre



Dans le Rhin supérieur,
au cours des dernières 50 années :

- Température moyenne a augmenté de 0,6/1,5 °C
- Journées de gel ont diminué de 30 jours
- Journées estivales ont augmenté de 20 jours
- Années 2016 à 2020
parmi les **plus chaudes** jamais enregistrées

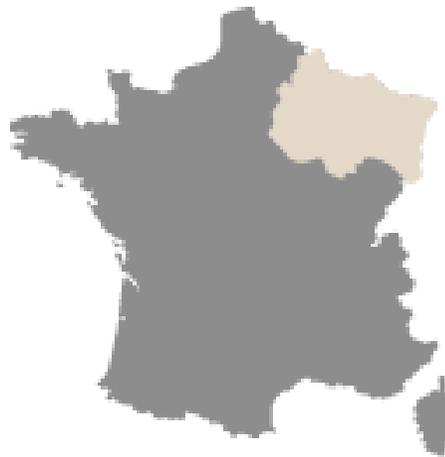
Selon Météo France :

- « Il ne sera **plus possible de skier** dans les Vosges ou en Forêt Noire en 2050 »
- « A la fin du siècle, la température moyenne en Alsace devrait être comparable à celle de Marseille aujourd'hui »

Quelles politiques publiques ?



Protocole de Kyoto
COP 21



Loi TECV *
SRADDET

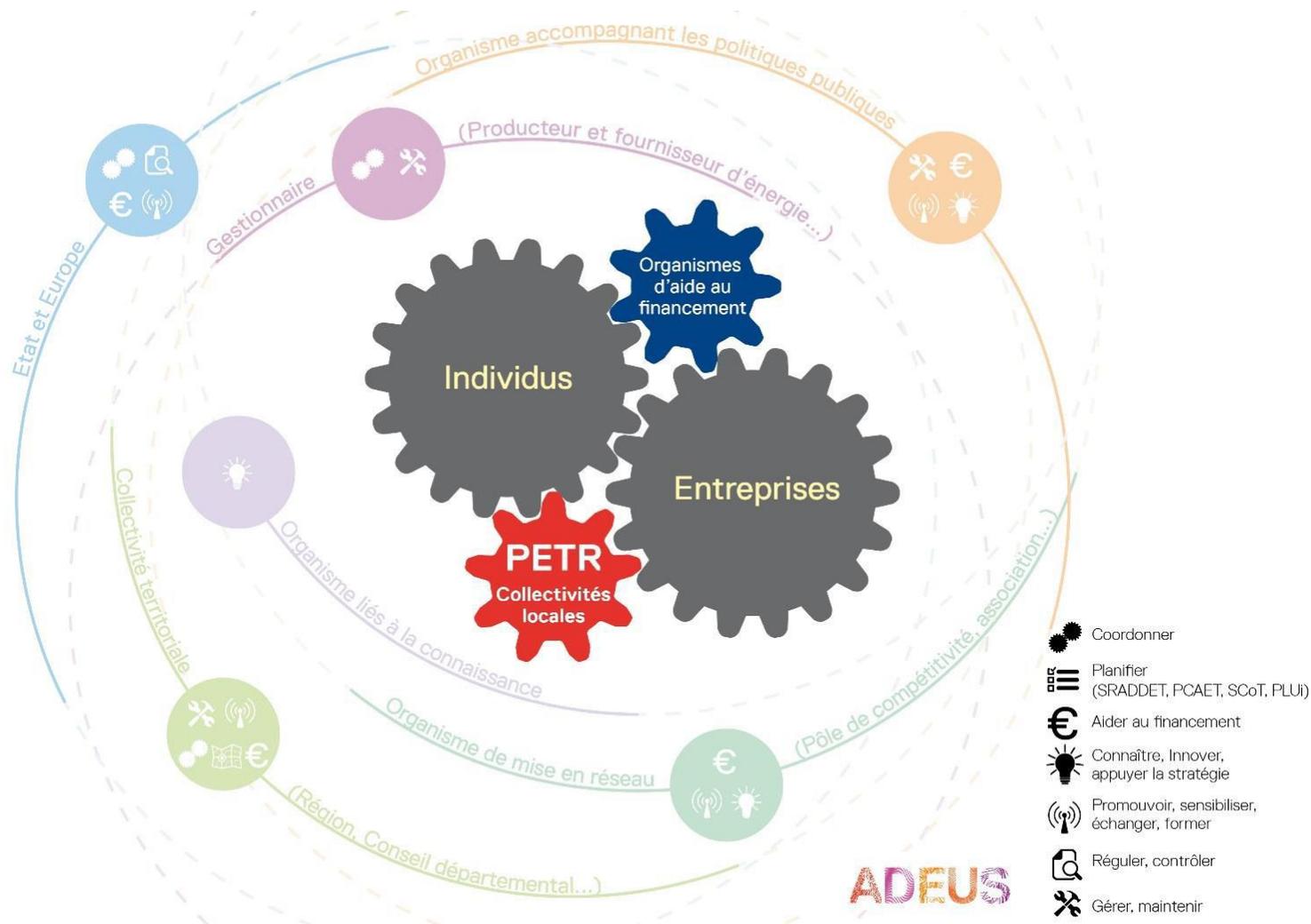


Plan Climat Air
Energie Territorial

* *Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte*

RÔLE DES COLLECTIVITÉS

EXEMPLARITÉ POUR SERVIR DE COURROIE DE DISTRIBUTION À LA DÉMARCHE



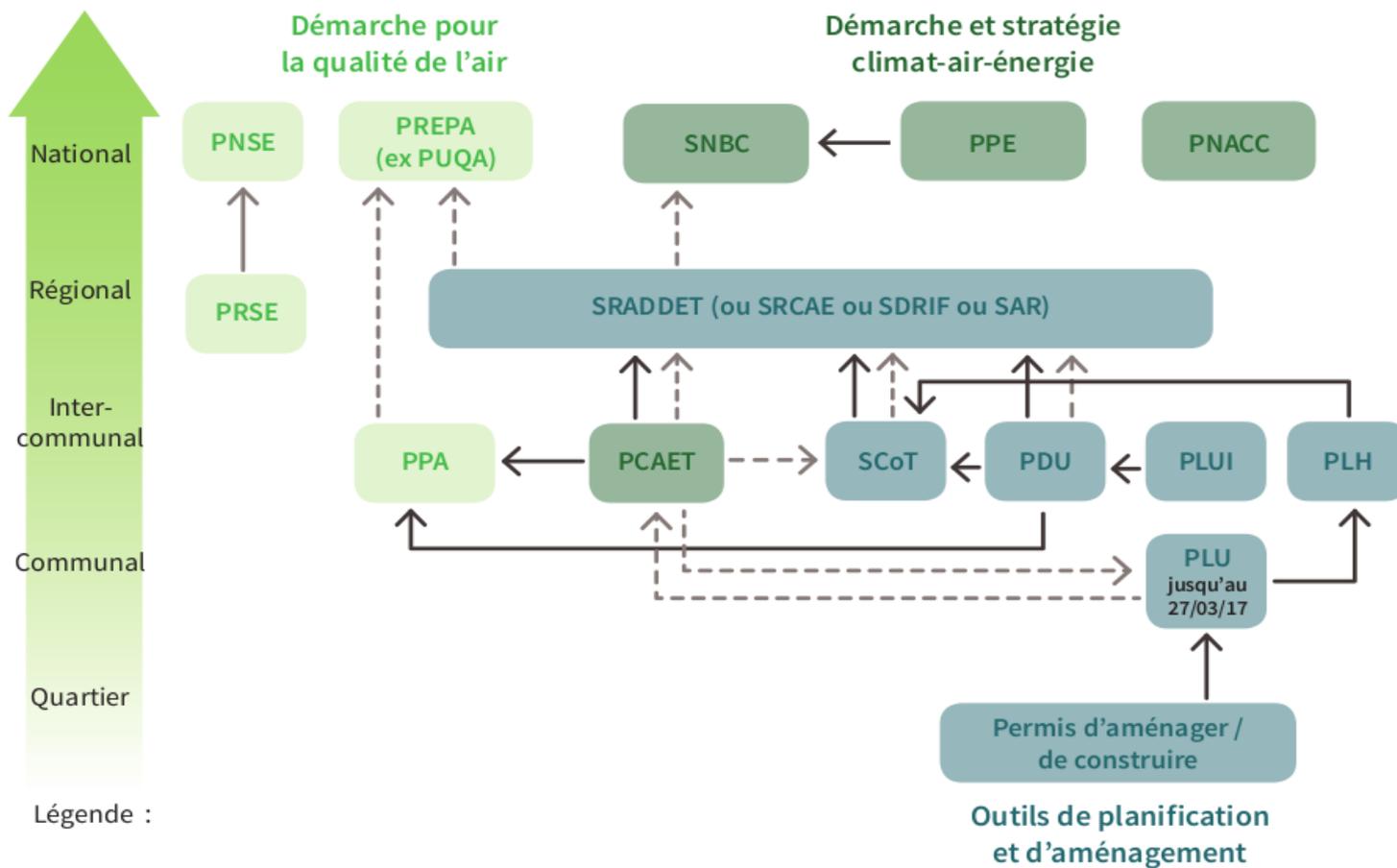
Un PCAET, KESAKO ?

- ? **PLAN**
- ? **CLIMAT**
- ? **AIR**
- ? **ENERGIE**
- ? **TERRITORIAL**



- **Réduction des émissions de GES**
- **Sobriété énergétique**
- **Développement des énergies renouvelables**
- **Adaptation au changement climatique**
- **Qualité de l'air**

Une démarche réglementaire



Légende :

- > « Doit être compatible avec » signifie « ne pas être en contradiction avec les options fondamentales »
- - -> « Doit prendre en compte » signifie « ne pas ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales »
- > Constitue un volet

Outils de planification
et d'aménagement

Diagnostic climat-énergie



- Questionnaire aux communes
- Réalisation ADEUS

Stratégie territoriale



Concertation :

- Experts
 - Élus
- Grand public

Ateliers stratégiques

Plan d'action



Concertation :

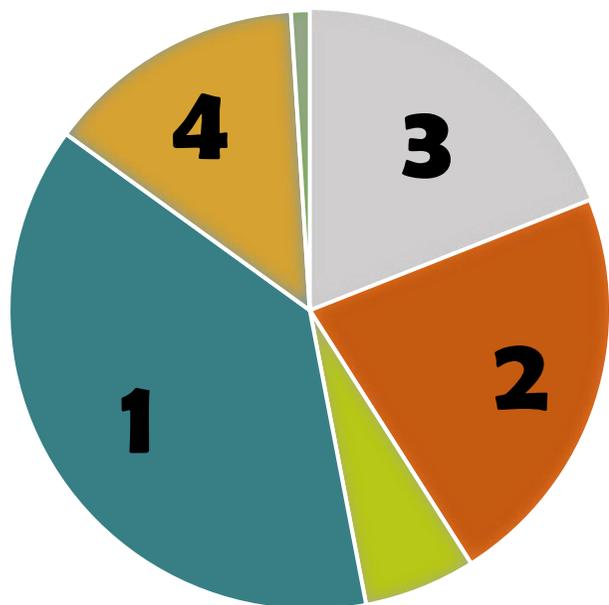
Fin novembre
/
Début décembre



Quel profil climatique pour le territoire ?

Année de référence : 2016

Gaz à effets de serre



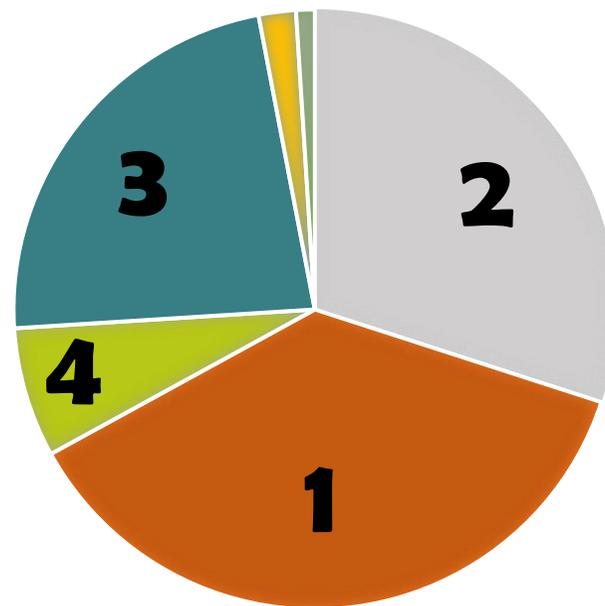
1 - Transport routier : 38%

2 - Résidentiel : 22%

3 - Industrie : 18%

4 - Agriculture : 14%

Energie



1 - Résidentiel : 37%

2 - Industrie : 30%

3 - Transport routier : 23%

4 - Tertiaire : 7%

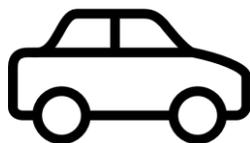


Les enjeux climat-air-énergie

- Sensibilisation sur les comportements d'économie d'énergie
- Travaux de rénovation
- Construction bois et matériaux biosourcés



Réduire la dépendance à la voiture individuelle :



- Favoriser la mobilité active
- Développer le covoiturage
- Organiser le rabattement vers les transports en commun



Les enjeux climat-air-énergie

- Développer des productions locales et décentralisées d'EnR
- Utiliser du potentiel de production de la biomasse
- Elargir la filière agricole et déchet pour un usage dédié à la production d'EnR

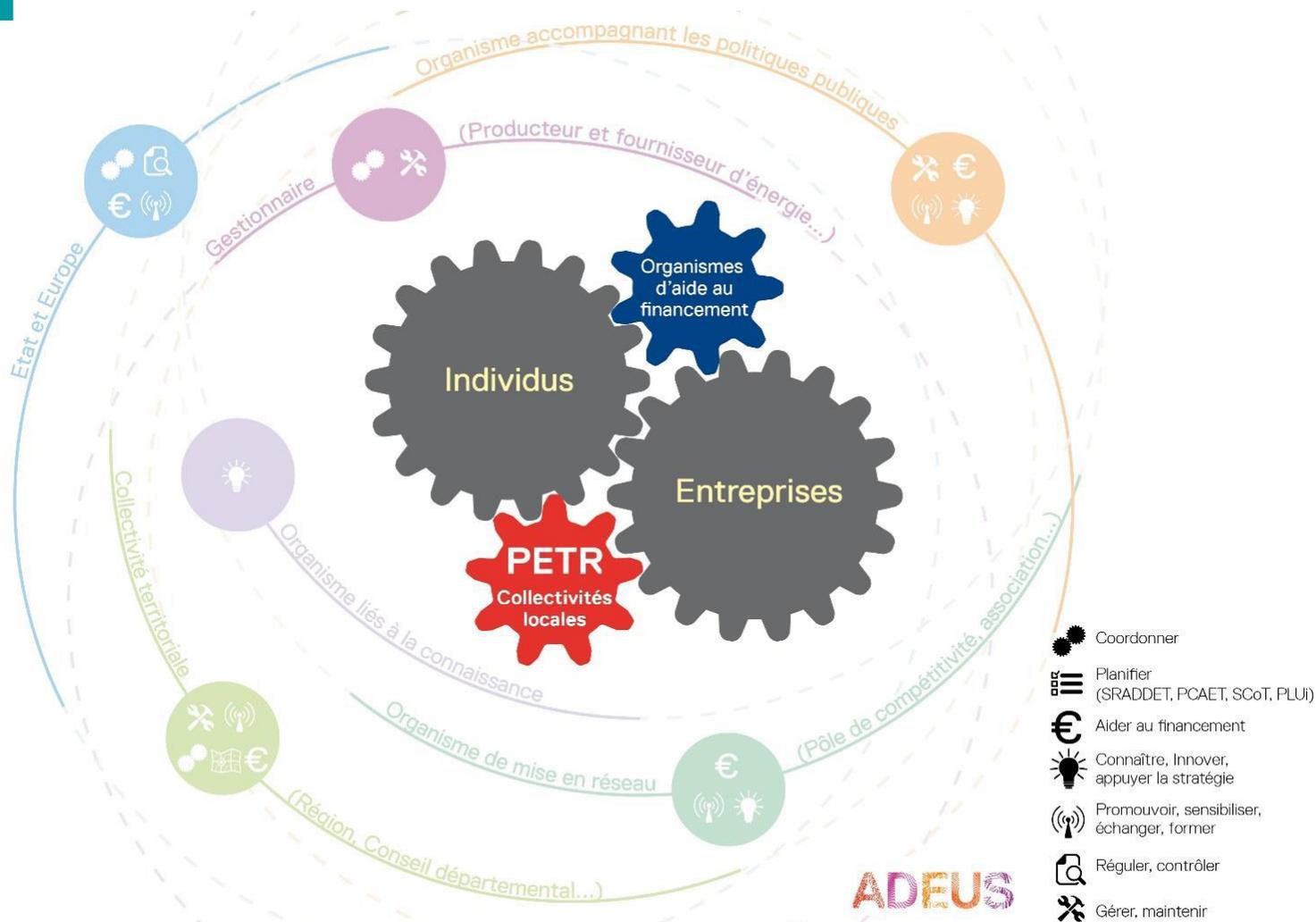


- Préserver la trame verte et bleue
- Réduire voire supprimer la croissance des terres artificialisées au détriment des terres naturelles et agricoles
- Préserver et développer les surfaces végétalisées et les linéaire de végétation : haies, agroforesterie



RÔLE DES COLLECTIVITÉS

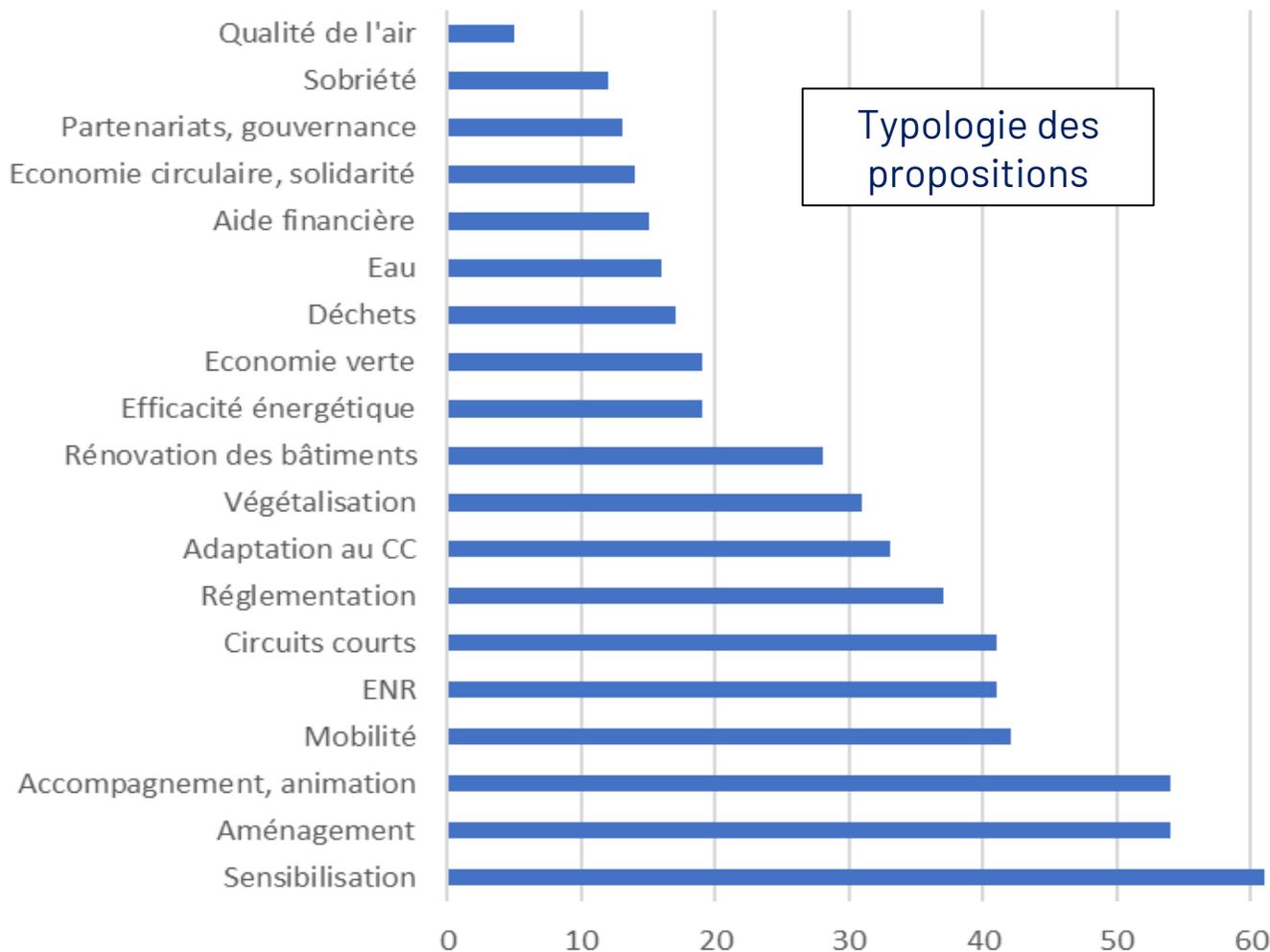
EXEMPLARITÉ POUR SERVIR DE COURROIE DE DISTRIBUTION À LA DÉMARCHE





UNE LARGE MOBILISATION

LA CONCERTATION EN QUELQUES CHIFFRES...



5 Lieux

10 Evènements

27h de Concertation

184 Personnes

264 Propositions

+500 Post-it



LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION

PLAN CLIMAT BRUCHE MOSSIG

LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION



IV | CLUB CLIMAT

Les élus du territoire ont souhaité répondre de façon rapide, concrète et pragmatique à la nécessité d'agir sur ces questions environnementales avant l'adoption finale du PCAET. Ainsi, ils ont sélectionné trois thématiques issues de la concertation pour continuer les échanges fructueux de cette co-construction du Plan Climat et commencer rapidement une mise en place des actions proposées :

- Faire connaître les bonnes pratiques du territoire (retour d'expérience)
- Accélérer la rénovation énergétique du résidentiel (« Booster » l'Espace Info Energie (EIE))
- Développer les alternatives à la voiture individuelle (vélo/covoiturage)

Le PETR a créé et un « Club Climat pour construire avec des représentants de la société civile, une réponse opérationnelle. Cette instance repose sur quelques principes :

- Une démarche collective au-delà des étiquettes, réunissant habitants, associations, élus et entrepreneurs du territoire
- Un espace de réflexion et d'action pour la transition ; Construire le programme d'action et participer à sa mise en œuvre
- Une ouverture d'esprit, un esprit critique et le droit à l'erreur ; « Chacun a le droit de s'exprimer, nous avons le droit de nous tromper »
- Pragmatisme et efficacité : Pas de « réunionite », une démarche projet, des actions quantifiables

Plus de 50 citoyens volontaires ont participé aux ateliers du Club Climat. Trois rencontres se sont déroulées entre décembre et février sur chacune des trois thématiques. L'objectif était de rédiger des fiches actions détaillées afin d'évaluer le plus justement les enjeux, de cerner les effets attendus, de définir l'objectif de l'action, le public visé, et les étapes clés.

FAIRE CONNAÎTRE LES BONNES PRATIQUES DU TERRITOIRE

L'atelier « valorisation des bonnes pratiques » s'est divisé en deux groupes :

- Collectivités
- Entreprises

La trame des deux sous-groupes est commune et s'est attachée à :

- Identifier le profil des acteurs concernés
- Comprendre les besoins des acteurs cibles. Le crédo : « Mettre ses pas dans ceux de l'utilisateur potentiel »

Action 1 : Rédiger un cahier des charges pour promouvoir les « bonnes pratiques »

L'objectif commun des deux groupes a consisté à réaliser un cahier des charges pour définir dans un premier temps le type d'action à promouvoir, puis le ou les supports de communication. Le PETR a décidé de favoriser la réalisation rapide de cette action en assurant l'embauche d'un stagiaire pour 6

LA STRATÉGIE PROVISOIRE



Vers un modèle territorial de sobriété

1



1.1 Renforcer l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation



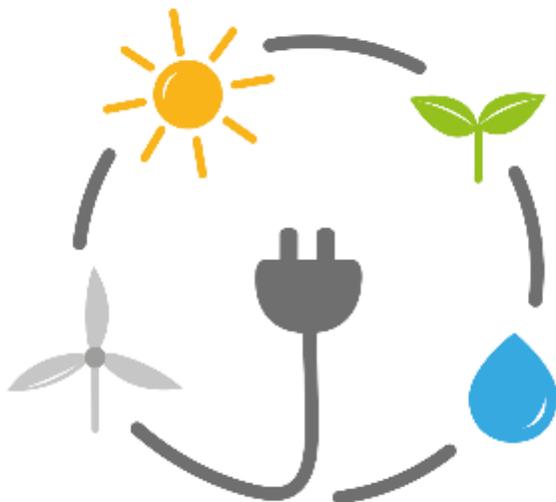
1.2 Rénover le patrimoine public pour plus d'économie d'énergie



1.3 Inciter les entreprises à réduire leurs consommations

L'autonomie comme levier de développement territorial

2



2.1 Production d'énergie
renouvelable et locale



2.2 Soutenir l'agriculture locale
et l'alimentation de proximité



2.3 Capturer et retenir
localement les savoir-faire

Le maintien d'un cadre de vie durable et désirable

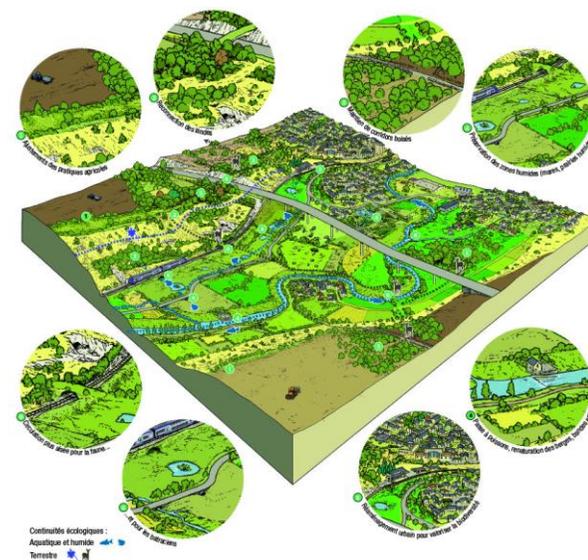
3



3.1 Développer les mobilités alternatives au « tout voiture »



3.2 Consolider la forêt bois tout en préservant la richesse du massif vosgiens



3.3 S'appuyer sur la nature pour maintenir la qualité de vie du territoire

CCVB – Saint-Blaise-la-Roche, 67420
Habitants : 228
Maire : Gérard DESAGA
Thème : équipements publics > gestion de l'eau
Pratique : réalisée (icône)



Une citerne pour récupérer l'eau qui tombe sur l'église

La commune a profité de travaux de terrassement de l'église pour installer un récupérateur d'eau de pluie.

Pourquoi pas récupérer l'eau de pluie ?

L'équipe municipale du petit village de St-Blaise voulait embellir la partie en-dessous de l'église : « Faire un aménagement paysager, oui, et pourquoi pas récupérer l'eau de pluie qui tombe sur le toit de l'église plutôt que de la rejeter directement dans la rivière ».



Gérard DESAGA nous présente la petite citerne d'eau pluviale au pied de l'église.

Une certaine facilité de mise en oeuvre

Mis à part les coûts peu élevés, la mise en place d'une citerne de récupération d'eau de pluie est d'une certaine facilité : « C'est un paysagiste du coin qui nous a aidé pour la mise oeuvre. On a travaillé ensemble pour le choix de l'emplacement, de choix des citernes, des matériaux et de la capacité. » Ainsi a été aménagé un système de pompe avec un tuyau d'arrosage à rouler, ainsi qu'une citerne enterrée en béton.

Embellir l'espace au pied de l'église

Il n'y avait qu'un parking au pied de l'église et la commune voulait changer cela. C'est ainsi qu'elle l'a aménagé par la plantation d'arbustes vivaces "pour que l'aménagement du terrain soit rendu plus agréable".



Le terrassement au pied de l'église avec la citerne au fond.

Une jolie structure en bois

L'enrouleur se trouve dans un petit hexagone en bois fixé sur une structure métallique au-dessus de la citerne. La citerne a une capacité de 2400 litre : « On aurait pu prendre une contenance deux fois plus élevée, mais cette taille nous convenait : si le niveau baisse, il y a bien une averse entre temps et la citerne est de nouveau remplie. » En effet, l'eau récupérée sert principalement à arroser le fleurissement du parking de l'église.

Éléments financiers

Coût de mise en place : 4500 €
- 4 anneaux en béton : 600 €
- dalle de béton : 200 €
- main d'oeuvre :
- + 1000 € terrassement (avec plantation d'arbustes, terre, géotextile)
Coût d'entretien :
- « Ça ne coûte rien mis à part l'électricité pour la pompe »

ENJEUX

Si la citerne limite la consommation de l'eau du réseau, elle limite aussi l'utilisation du tracteur (et avec lui, les nuisances sonores et l'utilisation de carburant). Mais au delà de St-Blaise-la-Roche, la récupération de l'eau pluviale permet de ...

- 1 - Limiter la pression sur les nappes phréatiques
- 2 - Assurer son apport en eau
Que ce soit en période d'étiage ou anticiper l'intrusion saline dans les nappes d'eau douce, récupérer l'eau de pluie permet un certain auto-approvisionnement.
- 3 - Limiter le volume d'eau pluviale rejeté dans le réseau unitaire. En effet, dans certaines communes, l'eau de pluie est mélangée aux eaux usées et lorsqu'il pleut, les stations d'épuration sont en saturation. En réduisant le traitement des eaux usées par les collectivités, celles-ci réalisent des économies.
- 4 - Mieux gérer le risque d'inondation

Découvrez comment réaliser des économies d'énergie avec

Les Balades Thermiques

du PETR Bruche Mossig

Rendez-vous le mardi 26 novembre 2019 à 18h30 devant la Maison du Temps libre

Animation GRATUITE

FAIRE | CLIMAVOYER | GEMMITE | OKTAVE | ALSACE | IUS REIN | BRUCHE MOSSIG



4.1 Valoriser les initiatives les plus prometteuses

4.2 Mobiliser et sensibiliser les citoyens

4.3 Faire vivre le PCAET avec un suivi régulier



PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET

L'élaboration et la coordination →



La mise en œuvre →



68 Communes &



Le suivi →



?

:

A discuter lors de la concertation opérationnelle



PROGRAMME D' ACTIONS

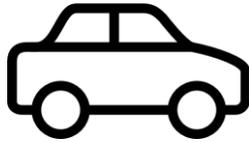
- Entre 20 et 30 actions
Un nombre restreint pour s'assurer de la bonne mise en œuvre
- Actions phares / volontaristes / complémentaires
Phares ± 5 : actions structurantes du Plan Climat
Volontaristes $15 < 20$: actions à réaliser
Complémentaires $5 < 10$: actions « pour aller plus loin » ou territorialisées
- L'importance d'un suivi régulier



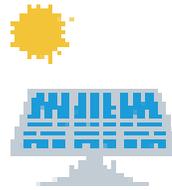
MÉTHODOLOGIE POUR LA CONCERTATION OPÉRATIONNELLE



*Adaptation au
changement
climatique*



Mobilité



*Energies
renouvelables*



Bâtiment



Gouvernance

1. Choix des actions : Issues de la concertation et des préconisations techniques
2. Hiérarchisation : Prioriser les actions selon leur importance et le coût/efficacité
3. Mise en œuvre : Définir l'application de ces actions (portage, calendrier, financement...)

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**